



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Patrimoine mondial

23 GA

WHC/21/23.GA/2A
Paris, 17 septembre 2021
Original: Anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

VINGT-TROISIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL

Paris, Siège de l'UNESCO
Novembre 2021

**Point 2 de l'ordre du jour provisoire : Adoption de l'ordre du jour et du
calendrier de la 23^e session de l'Assemblée générale**

2A : Ordre du jour provisoire de la 23^e session de l'Assemblée générale

RESUME

Ce document contient l'ordre du jour provisoire de la 23^e session de
l'Assemblée générale des États parties (UNESCO, novembre 2021)

Projet de résolution : 23 GA 2A, voir Point II.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session
 - 1A. Ouverture de l'Assemblée générale
 - 1B. Election du Président, des Vice-présidents et du Rapporteur de l'Assemblée générale
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la 23^e session de l'Assemblée générale
 - 2A. Adoption de l'ordre du jour de la 23^e session de l'Assemblée générale
 - 2B. Adoption du calendrier de la 23^e session de l'Assemblée générale
3. Rapport du Rapporteur de la 22^e session de l'Assemblée générale (UNESCO, 2019)
4. Rapport du Président du Comité du patrimoine mondial sur les activités du Comité du patrimoine mondial
5. Elections au Comité du patrimoine mondial
6. Examen de l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial, y compris du statut des contributions des Etats parties
7. Fixation du montant des contributions au Fonds du patrimoine mondial conformément aux dispositions de l'article 16 de la *Convention du patrimoine mondial*
8. Mesures possibles concernant les arriérés, y compris en ce qui concerne l'examen des propositions d'inscription soumises par les Etats parties concernés, sans nuire à la protection des Etats qui ne peuvent pas payer pour des causes indépendantes de leur volonté
9. Avenir de la *Convention du patrimoine mondial*, y compris le rapport final de mise en œuvre du Plan d'action stratégique 2012-2022 et 50^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial en 2022
10. Elaboration d'un Code de conduite, une Déclaration de principes déontologiques ou un texte équivalent – suivi de la Résolution 22 GA 10
11. Document d'orientation sur l'action climatique pour le patrimoine mondial
12. Clôture de la session

PROJET DE RESOLUTION

Projet de Résolution: 23 GA 2A

L'Assemblée générale,

1. *Ayant examiné le document WHC/21/23.GA/2A,*
2. *Adopte l'ordre du jour figurant dans le document susmentionné.*